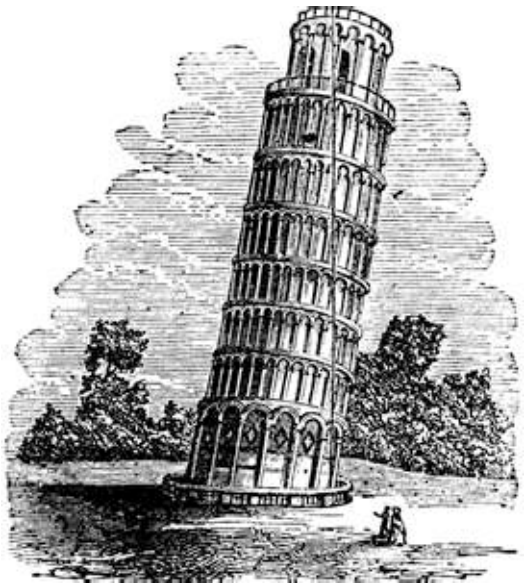

# *Italie 2011 – 2012*

## *Mode d'emploi*

**élèves Normaliens (toutes promotions)**
**boursiers de la Sélection Internationale**
**élèves qui préparent le diplôme de l'ENS**
**jeunes archicubes (sortis de l'Ecole en 2010 ou 2011)**

**Ce nouvel appel à candidatures pour l'Italie concerne les DEUXIÈME ET TROISIÈME TRIMESTRES (9 janvier 2012 – 31 juillet 2012)**

**L'Ecole a des échanges actifs avec:**

- **la Scuola Normale Superiore de Pise, pour 5 postes d'échange;**
- **la Scuola Superiore Sant'Anna de Pise, pour 1 poste;**
- **le Collegio Superiore de Bologne, pour 2 postes;**
- **l'Université de Sienne, pour 1 poste, réservé aux étudiants d'archéologie;**
- **l'Università del Salento (Lecce), pour 1 poste (NOUVEAU!!!)**

**Il s'agit d'institutions très prestigieuses avec, pour les trois premières, un système de recrutement comparable à celui de l'E.N.S.**

**Vous trouverez ici: http://www.ens.fr/international-102/partir-a-l-etranger/**

1) **les fiches de candidature (premier trimestre d'une part, deuxième et troisièmes trimestres 2011-2012 d'autre part) pour un séjour d'études dans une des deux Ecoles de Pise - Scuola Superiore Sant'Anna ou Scuola Normale Superiore -, au Collegio Superiore de Bologne, à l'Université de Sienne ou à l'Université de Lecce; ce formulaire est destiné aux élèves qui voudraient aller en Italie à partir d'octobre 2011 jusqu'à juillet 2012. Le choix de l'Ecole ou de l'Université dépend de leur discipline de spécialité.**
2) **le mode d'emploi Italie 2011-2012**
3) **des brochures ou des documents sur les institutions italiennes qui font l'objet de cet échange.**
4) **un article que j'ai écrit pour l'Archicube sur le modèle italien (Le tour du monde en ENS : PISE (Archicube n.5 16/12/2008).**
5) **le lien intranet vers les comptes rendus 2010-2011 et 2009-2010 de vos camarades Normaliens ou archicubes qui sont passés par ces institutions.**

- **La Scuola Normale Superiore couvre à peu près les mêmes champs disciplinaires que l'E.N.S., à savoir: les mathématiques, la physique et, dans une moindre mesure, l'informatique, la chimie et la biologie pour la "Classe de Sciences"; les langues anciennes, la philosophie, l'histoire, ancienne et moderne, l'histoire de l'art, la linguistique et la littérature italienne pour la "Classe de Lettres".**
- **La Scuola Sant'Anna recouvre des champs complémentaires, à savoir: l'histoire contemporaine, les sciences politiques et la philosophie politique, la sociologie, la géographie, l'économie et le droit, pour la "Classe de Sciences Sociales"; les sciences de l'ingénieur, la médecine et l'agronomie pour la "Classe de Sciences Expérimentales".**
- **Le Collegio Superiore de Bologne, qui est partie intégrante de l'Université de Bologne, prend en compte toutes les disciplines.**
- **L'Université de Sienne a conclu avec l'EN.S. une convention qui concerne les archéologues dans le sens Paris-Sienne (s'adresser à Hélène Dessales: helene.dessales@ens.fr). Dans le sens Sienne-Paris, à partir de cette année, d'autres disciplines seront prises en compte.**
- **L'Université de Lecce et l'Ecole ont redéfini leur convention en octobre 2011: les échanges se font désormais sur la base de séjours courts et non plus à l'année; ils couvrent plusieurs champs disciplinaires, en particulier la philosophie, l'archéologie et l'archéométrie, l'étude, la restauration et la gestion du patrimoine, la nano-physique et les nano-technologies, l'italien et la littérature italienne. Au sein de l'Université de Lecce, il existe un collège d'excellence, l'ISUFI qui forme à l'étude du patrimoine et aux nano-technologies, ainsi qu'à l'économie et aux sciences sociales. L'Université de Lecce est par ailleurs dotée d'une école d'italien pour les étrangers qui fonctionne toute l'année et peut accueillir les Normaliens, mais qui propose aussi des stages d'italien en été.**

**Votre demande, pour être acceptée, doit être soumise à l'accord préalable de votre tuteur à l'Ecole et appuyée par une lettre ou un courrier éléctronique de celui-ci.**

**Le premier trimestre de l'année universitaire est le moins demandé, en particulier les mois d'octobre et novembre. Vous avez donc tout intérêt à vous organiser (en particulier les élèves des dernières années de l'Ecole et les archicubes) pour demander un séjour au premier trimestre, en particulier si vous pensez à un séjour long. Pour les autres périodes, nous avons plus de candidatures que de postes d'échanges.**

**Les fiches devraient me parvenir par voie électronique (bismut@sns.it) avant le 15 novembre 2011 .**
**Vous en enverrez également copie à:**
**Madame Isabelle de Vendeuvre, Directrice des Relations Internationales (isabelle.de.vendeuvre@ens.fr) et à Madame Corinne Zylbersztain (Corinne.Zylbersztain@ens.fr).**
**Si vous suivez un cours d'italien à l'E.N.S., vous enverrez également une copie de votre fiche à Madame Elisa Raschini, lectrice d'italien (elisa.raschini@ens.fr), et à Madame Dorothée Butigieg, Directrice des Etudes du Centre E.C.L.A (dorothee.butigieg@ens.fr).**

**Vous n'avez pas à remplir toutes les cases de cette demande. Ces séjours entrent dans le cadre d'une étude bien déterminée ou dans la recherche d'un sujet d'études.**

**Si votre tuteur ou directeur de recherches est absent ou injoignable, envoyez tout de même votre fiche. La lettre d'appui à votre candidature peut arriver une semaine après la date limite.**

**Si vous êtes agrégatif et n'avez pas le temps de réfléchir à un projet de recherche, envoyez-nous tout de même votre fiche avec les informations demandées et vos desiderata. Vous nous transmettrez votre projet d'études ou de recherche après l'agrégation, avec la lettre de votre tuteur.**

- **Rappelons que les séjours ne peuvent durer moins d'un mois et commencent en général le 1er de chaque mois.**
- **Les demandes de séjour concernent le deuxième et le troisième trimestres (jusqu'au 31 juillet 2011).**
- **En raison du grand nombre de candidatures, il est préférable de ne pas demander plus de trois mois de séjour, sauf dans le cadre de stages scientifiques .**
- **Les internats seront fermés deux semaines pendant les vacances de Noël (et ne rouvriront que le 9 janvier 2012) et une semaine autour de Pâques.**

**Voici les sites des institutions. Vous pourrez vous y reporter pour en consulter le fonctionnement et les programmes, ainsi que la liste des cours qui vous intéressent: à la différence de la Scuola Normale et de la Scuola Sant'Anna, le Collegio Superiore de Bologne n'impartit, lui, que des cours de culture générale et les élèves suivent tous les cours à l'Université.**

- **Scuola Normale Superiore (Pise) : http://www.sns.it**
- **Scuola Superiore Sant'Anna (Pise): http://www.sssup.it**
- **Université de Pise: http://www.unipi.it**
- **Collegio Superiore de Bologne: http://www.collegio.unibo.it**
- **Université de Bologne: http://www.unibo.it**
- **Université de Sienne (département d'archéologie et d'histoire des arts): http://www.archeoarti.unisi.it/personale**
- **Université de Lecce: https://www.unisalento.it/web/guest/home_page**

**Voici vos contacts, ceux à qui vous devez vous adresser pour avoir toutes les informations utiles sur le lieu où vous serez logés, les modalités,etc.**

- **Scuola Normale Superiore (Pise) : Elisabetta Terzuoli (terzuoli@sns.it), Lucia Monacci (l.monacci@sns.it)**
- **Scuola Superiore Sant'Anna (Pise): Elisa Zanobini (zanobini@sssup.it), Claudia Ambrogi (claudia.ambrogi@sssup.it)**
- **Collegio Superiore de Bologne: Paolo Leonardi (Paolo.Leonardi@unibo.it,) et Barbara Cimatti (bcimatti@unibo.it)**
- **Université de Sienne: Candida Calvo (candida.calvo@unisi.it) et Simona Querci (querci4@unisi.it)**
- **Université de Lecce: Igor Agostini (igor.agostini@unisalento.it)**

**Voici quelques précisions sur les conditions auxquelles vous serez hébergés:**

- **Scuola Normale Superiore (Pise) : chambre gratuite, repas (pour l'instant) gratuits.**
- **Scuola Superiore Sant'Anna (Pise): chambre gratuite. Les repas à la cantine sont payants (tarif équivalent à celui de l'Ecole).**
- **Collegio Superiore de Bologne: chambres gratuites. Attention s'agissant de grands studios il se peut que vous soyez hébergés à deux. Vous pouvez acheter des tickets pour les restaurants universitaires et y prendre vos repas. Le soir vous pouvez cuisiner dans votre chambre. En général, les repas du soir sont plutôt conviviaux**
- **Université de Sienne: chambre gratuite, repas payants.**
- **Université de Lecce: chambre gratuite, repas payants.**

**Les démarches sont réduites au minimum.**

**Avant votre départ, vous devez obligatoirement demander un ordre de mission au service de scolarité (scolarite@ens.fr) .**
**L'ordre de mission ne concerne ni les archicubes (qui toutefois doivent en demander un à leur administration) ni les élèves qui sont en CST ni les étudiants qui préparent le diplôme.**

**Il est indispensable que vous avertissiez de la date et de l'heure de votre arrivée les personnes responsables de votre hébergement. En général, celles-ci vous écrivent quelques jours avant votre arrivée pour vous indiquer la marche à suivre et les démarches à effectuer.**

**Une fois arrivés à Pise, Bologne, Sienne ou Lecce, vous vous rendez à l'internat ou au service administratif indiqué, vous y trouvez votre clef et la carte qui donne accès à tous les services.**
**Le premier jour ouvrable (et de préférence le matin) vous vous rendrez chez les personnes indiquées comme contacts afin de vous présenter et de vous enregistrer. Il vaut sans aucun doute mieux prendre rendez-vous par mail avant votre départ.**
**Vous pouvez également demander la connexion à Internet, y compris dans vos chambres.**

**Une fois installés, les élèves séjournant à Pise viendront me voir.**
**Il est bon de prendre rendez-vous par mail car il m'arrive souvent de me rendre à Paris ou d'avoir des rendez-vous à l'extérieur.**
**Mon bureau se trouve à Pise, sur la piazza dei Cavalieri, dans l'édifice dit *La Canonica*, en face du siège proprement dit de la Scuola Normale.**
**Je suis, pour tous les autres, joignable par téléphone au (0039) 050 509 627.**
**N'hésitez pas à parler de votre projet de séjour en Italie avec votre tuteur ni à me contacter si vous avez des doutes ou des questions.**

## L'organisation de votre travail

**Il est fortement conseillé de chercher le plus d'informations possibles sur les cours que vous suivrez, les professeurs que vous verrez, les bibliothèques que vous fréquenterez et les lieux que vous visiterez. En particulier, prenez rendez-vous, avant même votre départ, avec les professeurs qui devraient vous suivre dans votre travail. Vous gagnerez ainsi beaucoup de temps.**

**Si vous en avez le loisir, suivez d'ores et déjà des cours d'italien. Il est rare que la langue constitue un problème mais une familiarisation vous sera vraiment utile.**
**A Pise, vous pourrez, moyennant environ 50 euros par trimestre, suivre des cours au *Centro Linguistico Interfacoltà* de l'Université, qui vous fera passer un test.**
**A Lecce, vous pourrez suivre les cours d'italien pour étrangers. Dans le courant de l'année universitaire, ils seront gratuits. Les cours d'été seront vraisemblablement payants.**

**Pour mieux connaître les spécificités du système italien, reportez-vous à l'article de l'Archicube.**

**On attend de vous un compte-rendu (deux pages maximum), à nous envoyer (isabelle.de.vendeuvre@ens.fr, Corinne.Zylbersztain@ens.fr,bismut@sns.it) à la fin de votre séjour ou, au plus tard, deux semaines après votre retour. La rédaction de ce rapport d'activités est obligatoire.**

**Nous ne vous demandons pas de nous dire que Pise est une petite ville située sur les bords de l'Arno ou que Bologne possède deux tours jumelles médiévales, mais de décrire votre parcours d'études ou de recherche (les cours que vous avez suivis, les professeurs que vous avez contactés, les examens que vous avez, le cas échéant, passés, les exposés ou présentations que vous avez faits, les bibliothèques fréquentées, etc.).**

**Même si votre séjour a été bref, il est intéressant pour nous (et pour vous, surtout si votre séjour doit être validé) de savoir en quoi il a été enrichissant.**

**Par ailleurs, si vous jugez que les informations contenues ici sont insuffisantes (et elles le sont fatalement), vous pouvez utilement les compléter.**

## Votre voyage

**D'aucuns préfèrent le train. Il faut savoir que depuis quelques années le voyage en train pour Pise, autrefois direct, est devenu une odyssée:**
**Paris ->Florence Santa Maria Novella**
**Florence Santa Maria Novella -> Pise (un train toutes les demi-heures, une heure et quart de trajet.**

**En avion:**

**Paris-Pise direct, desservi par:**
- **Air France (http://www.airfrance.fr): départ de l'aéroport Charles-de-Gaulle),**
- **Ryan Air (http://www.ryanair.com): départ de l'aéroport de Beauvais, à 80 km de Paris,**
- **Easyjet (http://www.easyjet.com): départ de Paris-Orly. Tarifs très intéressants si l'on tombe dans une période creuse.**

**Paris-Bologne direct, desservi par:**
- **Air France (http://www.airfrance.fr): départ de l'aéroport Charles-de-Gaulle),**
- **Easyjet (http://www.easyjet.com): départ de Paris-Charles-de-Gaulle. Tarifs très intéressants si l'on tombe dans une période creuse.**

**Il est clair que si vous trouvez, à deux jours près, un tarif très avantageux, vous pouvez arriver avec deux jours de retard et partir avec deux jours d'avance.**
**Vous ne pouvez ni arriver à l'avance ni partir plus tard, pour des raisons logistiques évidentes.**

**L'aéroport de Pise se trouve pratiquement en ville. Un autobus (LAM ROSSA) vous dépose derrière la Tour de Pise, mais pas le soir. Le taxi ne devrait pas vous coûter plus de 10 euros.**
**L'Aéroport de Bologne est à 6 km du centre. Une navette vous dépose à la gare en 20 minutes.**

**Martine Bismut**
**Ecole normale supérieure**
**Représentation en Italie**
**c/o Scuola Normale Superiore**
**56100 Pise (Italie)**
**tél: (00 39) 050 509 627**
**e-mail: bismut@sns.it**